

Armena
AGENDA

JANVIER – FEVRIER – MARS

10 janvier

Allumage du four à pain communal

20 janvier

Conseil municipal

23 janvier

Vœux du Maire

14 février

Allumage du four à pain communal

14 février

Fest-Noz

24 février

Conseil municipal

28 février – 1^{er} mars

Les 12 heures du jeu

14 mars

Allumage du four à pain communal

15 mars

Elections municipales – 1^{er} tour

22 mars

Elections municipales

INFOS PRATIQUES

MAIRIE
POSTE - BIBLIOTHÈQUE
02 97 22 61 19



Ouvert tous les matins
9h-11h45
Mardi et jeudi **15h-17h**
Fermé mercredi et dimanche

DÉCHETTERIE Point-Clos
02 99 07 71 47

Lundi, mercredi et samedi
9h-12h30
13h30-17h30

MÉDECINS
02 97 22 60 60 (Mauron)
02 97 68 42 42 (Régulateur)

HÔPITAL (Ploërmel)
02 97 73 26 26

INFIRMIÈRES (Concoret)
07 45 83 50 10
A domicile ou au cabinet, sur RDV

URGENCES : 112
114 pour les malentendants
POMPIERS : 18
POLICE : 17



Bulletin d'informations
municipal de Concoret
n°43 – décembre 2025
Responsable de la publication :
Ronan Coignard

www.concoret.fr

Concoret et nous

Bulletin d'informations trimestriel . n°43 – décembre 2025

Mot de billet du maire

Le mot du maire

Cette fin d'année a été marquée par une reconnaissance de la commune pour son engagement en faveur de la culture galloise. En effet, la région Bretagne organise tous les ans le « Priz du Galo ». La commune de Concoret s'est vue décernée le prix dans la catégorie « Collectivités ». L'accueil des « Assemblées Galèzes », accueil de casting de voix gallophones pour du doublage, l'initiation au gallo à l'école, la signalétique sont autant d'actions qui nous permettent d'être reconnus pour notre investissement dans la préservation de notre culture. Je vous souhaite à tous une belle année 2026, qu'elle vous apporte la joie et la santé. Au plaisir de vous retrouver dans les événements de la commune autour de la culture galloise.

Ronan COIGNARD

Zoom sur...

Le futur lotissement

A la suite de l'arrêt du PLU, le conseil municipal a commencé la réflexion sur le nouveau lotissement se situant Rue du Val aux Fées entre le dernier lotissement communal et la résidence autonomie. Conscient de l'incapacité de la commune à pouvoir financer les travaux d'aménagement, le conseil municipal a sollicité un cabinet pour l'accompagner dans la réalisation du plan d'aménagement. Cela permettra à la commune de pouvoir garder la maîtrise sur l'aménagement de cet espace de près de deux hectares.

Une fois le plan d'aménagement réalisé, un appel d'offres public sera publié afin de solliciter différents constructeurs qui auront la charge de faire tous les travaux de viabilisation et la commercialisation tout en faisant l'acquisition de la parcelle ce qui devrait générer des recettes pour la commune.

L'accueil de nouvelle population est indispensable pour le maintien des écoles.



[Vœux du Maire]

**Rendez-vous le
23 janvier 2026
à 19h00
Espace Eon de l'Etoile**



Baniers municipales

ACTUALITÉS MUNICIPALES

• **[Liste électorale]** Pour pouvoir voter aux municipales de mars 2026, vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le **6 février 2026**. Ce délai est prolongé jusqu'au **5 mars 2026** si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous venez d'avoir 18 ans sans avoir fait votre recensement citoyen
- Vous avez récemment déménagé
- Vous venez d'obtenir la nationalité française
- Vous venez de retrouver votre droit de vote.

• **[Don bois de saule]** Pour ceux qui sont intéressés, nous vous proposons de venir couper et récupérer gratuitement du saule dans une parcelle communale à nettoyer. Informations en mairie.

• **[Site de Point-Clos]** Lors du conseil d'octobre, nous avons validé l'acquisition du site de Point-Clos en partenariat avec les communes de Gaël et de Muël. Une perspective prometteuse pour la mise en valeur du site autour de l'histoire, de l'aviation et la valorisation de la forêt.

• **[Réseau des médiathèques]** Le 18 décembre, nous avons signé, avec neuf autres communes de Ploërmel Communauté, la convention du réseau des médiathèques. Une fois complètement en place, vous aurez la possibilité d'emprunter différents supports dans l'ensemble des différentes médiathèques du réseau.

• **[Celtik Brocéliande]** Issu de la fusion de l'USPC est des clubs de foot de Plélan-le-Grand et Maxent, le Celtik Brocéliande démarre une nouvelle saison sous les meilleurs auspices. Il compte aujourd'hui près de 200 licenciés répartis sur 26 communes. Rendez-vous à Concoret les vendredis soir pour les matchs des vétérans et le dimanche pour les féminines et seniors C. Longue vie au Celtik Brocéliande !

• **[Travaux au camping]** Le conseil municipal a validé des travaux de rénovation des bâtiments du camping et des travaux de terrassement pour permettre la poursuite de son développement. L'emprunt réalisé sera financé par l'augmentation de la redevance auprès des gérants.



Viv d'ensembl

VIVRE ENSEMBLE

• **Assemblée générale de l'UNC-AFN Concoret**

24 janvier 2026 à l'espace Eon de l'étoile

• **Recherche de bénévoles pour le tour de Bretagne**

Le Tour de Bretagne fera étape à Concoret le 27 avril ! Pour assurer le bon déroulement de cette grande journée, nous avons besoin de bénévoles. Merci de venir vous inscrire en mairie.

• **Accueil de loisirs à Concoret**

Les curieux de nature reviennent pendant les vacances de février pour les enfants de 6 à 11 ans, **inscriptions et renseignements auprès du CPIE.**

• **Espace sans tabac**

Depuis le 1^{er} juillet 2025, les espaces sans tabacs ont été étendus. Il est désormais interdit de fumer dans les parcs et jardins publics, aux abords des établissements scolaires et des établissements à l'accueil ou l'hébergement des mineurs.

• **Mois du Gallo**

Des animations durant le mois de mars à Concoret et sur le territoire de Brocéliande. Les Assemblées galèzes vous proposent des soirées et événements pour vous faire découvrir la richesse de la culture galèze. Programme à découvrir très prochainement !

• **Permanence de la chambre d'agriculture dans votre mairie sur les échanges parcellaires**

Mardi 15 janvier 2026 15h00-17h00

Vous avez un projet avec des voisins ? Nous réalisons la cartographie, répondons à vos questions réglementaires et notre juriste prépare votre convention. Venez en discuter lors de notre permanence ou consulter la carte du parcellaire agricole de votre commune. Merci de prévenir de votre venue au **02 97 74 00 60** ou, le jour J, au **06 25 97 87 30**.

• **Camping du val aux fées, saison 2026**

Le camping sera ouvert **du 04 avril au 26 octobre 2026**

• **Annnonce de manifestations**

Afin de pouvoir annoncer vos événements, le conseil municipal a mis des règles en place pour la pose de banderoles au carrefour de La Lorette. Vous pouvez également emprunter des panneaux lors de manifestations des déviations. Renseignements en mairie.

• **Mutuelle communale**

Dans le cadre du partenariat entre la commune et plusieurs assurances (Mutuale- AXA et Groupama), Mme JAN de Mutuale sera présente en mairie de 10 h à 12 h le jeudi 29/01/2026, Contact au 06 77 54 70 04